

# Chambilly 2020



## SOMMAIRE

### MAIRIE DE CHAMBILLY

Tél. : 03 85 25 02 65 / Fax : 08 85 25 32 28

Mail : [commune-de-chambilly@wanadoo.fr](mailto:commune-de-chambilly@wanadoo.fr)

#### Permanences du secrétariat :

Lundi de 13 h à 18 h

Mardi de 13 h à 18 h

Mercredi de 7 h 30 à 12 h 30

Jeudi de 7 h 30 à 12 h 30

Vendredi de 13 h 30 à 17 h 30

#### Permanences du Maire :

Lundi de 14 h à 17 h 30

Jeudi de 9 h à 12 h ou sur Rdv

#### Permanences des adjoints :

Lundi, mardi de 15 h à 18 h

Jeudi de 10 h à 12 h ou sur Rdv

### BULLETTIN MUNICIPAL CHAMBILLY

Mairie de Chambilly 71110 CHAMBILLY

Directeur de publication : Thierry Nigay, maire

Rédaction : commission communication

Assistante de rédaction : Virginie Laurent

Courriel : [virginie-laurent@admincom.fr](mailto:virginie-laurent@admincom.fr)

AdminCom SIRET 803 928 83 000 18

Dépôt légal à la date de parution - février 2021

Diffusion : Municipalité de Chambilly

Imprimerie : AGB Imprimerie  
250 route de Chauffailles  
42670 BELMONT DE LA LOIRE

### ■ VIE COMMUNALE

Vœux du Maire .....	3 - 4
Arrêtés, liste des élus .....	5
Budget communal .....	6
Budget assainissement .....	7
Commissions communales, délégués des syndicats .....	8
Services et adresses utiles .....	9
La mairie vous informe .....	10
Redevances, Tarifs, CCAS .....	11
SPANC, Assainissement collectif .....	12

### ■ VIE ASSOCIATIVE

Les bénévoles, les tricots du coeur, Relais lecture .....	13
PG-CATM, Foot en marchant, Les pêcheurs, STC 71 .....	14
« L'École buissonnière » .....	15
L'Amicale boules, le BRAC, le Don du sang .....	16
Domino, Asso. des conjoints, Réseau de santé .....	17
Emmaüs, Resto du coeur, Caritas, Croix rouge .....	18
ADMR, Fransylva, Asso. des chasseurs .....	19
Brionnais découverte .....	20

### ■ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le Point Information Jeunesse .....	21
L'Environnement .....	22 - 23

ÉDITO   
DU  
 MAIRE...



■ LISTE CONSEILLERS MUNICIPAUX

Maire :

1<sup>er</sup> adjoint : Christophe Pegon

2<sup>e</sup> adjoint : Nadine Clozel

3<sup>e</sup> adjoint : Maurice Degout

1	Madame	CLOZEL	Nadine	8	Monsieur	LIEUTARD	Vincent
2	Madame	DA SILVA	Stéphanie	9	Monsieur	MAYENSON	Yann
3	Monsieur	DEGOUT	Maurice	11	Monsieur	NIGAY	Thierry
4	Madame	DEL BIANCO	Véronique	12	Monsieur	PEGON	Christophe
5	Monsieur	DELORME	Roger	13	Monsieur	RECORBET	Sébastien
6	Madame	FOUCTEAU	Valérie	14	Monsieur	ROUSSEAU	Renaud
7	Monsieur	JUGLARET	Serge	15	Madame	ZAREBA	Noémie

Arrêté du maire pour la délégation d'une partie de ses fonctions

Le maire de la commune de CHAMBILLY,

Vu le Code général des collectivités territoriales, article L. 2122-18, qui confère au maire le pouvoir de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints, et, en cas d'absence ou d'empêchement de ceux-ci, à des membres du conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, article D. 1617-23 relatif à la signature électronique des fichiers de données et de documents électroniques transmis au comptable effectuée par l'ordonnateur ou son délégataire au moyen d'un certificat électronique,

Arrête :

Art. 1<sup>er</sup> : M. Christophe PEGON, 1<sup>er</sup> adjoint est délégué pour :

- la signature des devis de travaux et des contrats de maintenance des bâtiments communaux,
- la signature des autorisations de travaux au cimetière communal et des titres de concessions,
- remplir les fonctions d'officier de l'état civil dans ladite commune en cas d'impossibilité ou d'absence du Maire,
- la signature des autorisations de voirie.

Mme Nadine CLOZEL, 2<sup>e</sup> adjoint est déléguée pour :

- la signature de toutes les pièces afférentes au développement touristique de la commune,
- remplir les fonctions d'officier de l'état civil dans ladite commune en cas d'impossibilité ou d'absence du Maire,
- la signature de toutes les pièces afférentes au secteur de la communication et vie de la commune.

M Maurice DEGOUT, 3<sup>e</sup> adjoint est délégué pour :

- la signature de toutes les pièces relatives à la comptabilité communale (bordereaux de titres et de mandats),
- remplir les fonctions d'officier de l'état civil dans ladite commune en cas d'impossibilité ou d'absence du Maire.
- la signature de toutes les pièces relatives à la gestion du personnel communal (autorisations d'absence, congés, régime indemnitaire, gestion de la carrière, formations...)

Art. 2. : Le présent arrêté sera inscrit au registre des actes de la mairie, et copie en sera adressée à M. le sous-préfet. En outre, une expédition en sera transmise à M. le receveur municipal.

Fait à CHAMBILLY, le 28/05/2020

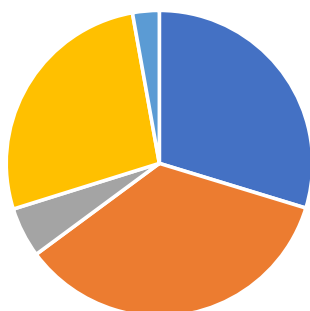
Le Maire, Thierry NIGAY.



**BUDGET COMMUNAL 2019 - Période du 01/01/2019 au 31/12/2019**

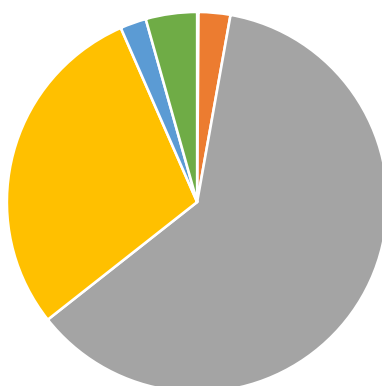
**1. FONCTIONNEMENT**

DÉPENSES



- Charges à caractère général : 80 566 €
- Charges de personnel : 95 302 €
- Atténuation de produits : 14 374 €
- Autres charges gestion courante : 73 220 €
- Charges financières : 7 649 €

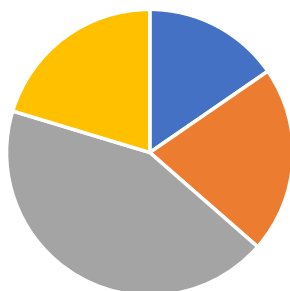
RECETTES



- Atténuation de charges : 423 €
- Produits des services : 10 355 €
- Impôts et taxes : 236 354 €
- Dotations et participations : 111 514 €
- Autres produits de gestion courante : 8 495 €
- Produits exceptionnels : 16 730 €

**2. INVESTISSEMENT**

DÉPENSES



- Opérations patrimoniales : 45 442 €
- Remboursement d'emprunts : 62 161 €
- Immobilisations corporelles : 127 576 €
- Immobilisations en cours : 60 000 €

RECETTES

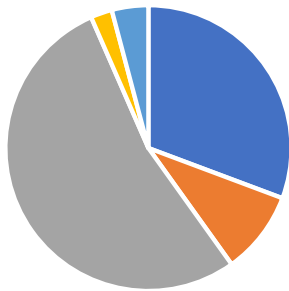


- Opérations patrimoniales : 45 442 €
- Dotations fonds divers réserves : 53 936 €
- Subventions d'investissement : 55 456 €
- Emprunts et dettes assimilées : 40 400 €

**BUDGET ASSAINISSEMENT 2019 - Période du 01/01/2019 au 31/12/2019**

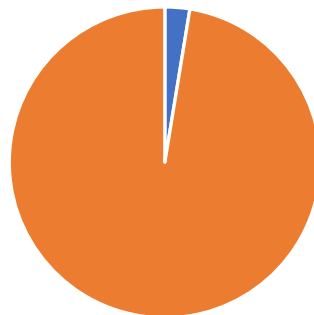
**1. EXPLOITATION**

DÉPENSES



- Charges à caractère général : 6 864 €
- Atténuation de produits : 2 104 €
- Opérations d'ordre entre sections : 11 918 €
- Autres charges gestion courante : 541 €
- Charges financières : 926 €

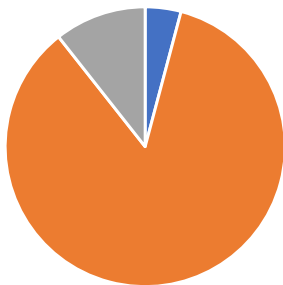
RECETTES



- Opérations d'ordre entre sections : 643 €
- Vente prod fab, prest serv, mar : 24 254 €

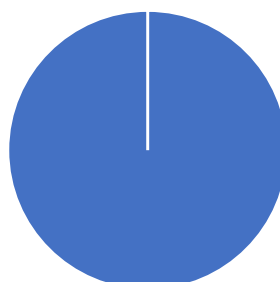
**2. INVESTISSEMENT**

DÉPENSES



- Opérations d'ordre entre sections : 643 €
- Emprunts et dettes assimilées : 13 286 €
- Immobilisations en cours : 1 656 €

RECETTES



- Opérations d'ordre entre sections : 11 918 €

## ■ COMMISSIONS COMMUNALES

### **Assainissement, Station d'épuration, environnement**

*Président* : Thierry Nigay / *Vice-président* : Serge Juglaret / *Membre* : Vincent Lieutard.

### **Bâtiments, Cimetière, Matériel, Espaces communaux, Voirie**

*Président* : Thierry Nigay / *Vice-président* : Christophe Pegon.

*Membres* : Roger Delorme, Sébastien Recorbet, Serge Juglaret, Yann Mayenson, Stéphanie Da Silva.

### **Budget, Finances**

*Président* : Thierry Nigay / *Vice-président* : Maurice Degout.

*Membres* : Vincent Lieutard, Valérie Foucteau, Christophe Pegon, Nadine Clozel.

### **Communication vie de la commune**

*Président* : Thierry Nigay / *Vice-présidente* : Nadine Clozel.

*Membres* : Roger Delorme, Noémie Zareba, Valérie Foucteau, Renaud Rousseau, Sébastien Recorbet, Véronique Del Bianco, Christophe Pegon, Stéphanie Da Silva.

### **Commission appel d'offres**

*Président* : Thierry Nigay / *Vice-présidente* : Nadine Clozel.

*Membres* : Christophe Pegon, Sébastien Recorbet, Renaud Rousseau.

### **Centre Communal d'Action Sociale**

*Président* : Thierry Nigay / *Vice-président* : Maurice Degout.

*Membres* : Sébastien Recorbet, Renaud Rousseau, Valérie Foucteau, Véronique Del Bianco, Magalie Bayon, Sylvie Dumas, Christiane Dupont, Jean-Paul Gallay, Christiane Thomachot, Nathalie Thorat.

### **Commission de contrôle liste électorale**

*Conseillère municipale* : Valérie Foucteau

*Délégué de l'administration titulaire* : Didier Corpion / *Suppléant* : Alan Vernus.

*Délégué du tribunal de Grande Instance titulaire* : Michel Legros / *Suppléante* : Nathalie Thorat.

## ■ DELEGUES DES SYNDICATS

### **Comité territorial du Brionnais (SYDESL)**

*Titulaires* : Vincent Lieutard, Thierry Nigay / *Suppléante* : Nadine Clozel.

### **SPANC du Brionnais**

*Titulaire* : Nadine Clozel / *Suppléant* : Serge Juglaret.

### **Syndicat des Eaux de la Sologne Ligérienne**

*Titulaires* : Thierry Nigay, Sébastien Recorbet / *Suppléant* : Renaud Rousseau.

### **SIVOM Arçon Urbise**

*Titulaires* : Roger Delorme, Thierry Nigay / *Suppléants* : Christophe Pegon, Vincent Lieutard.

### **Refuge fourrière**

*Titulaires* : Sébastien Recorbet, Véronique Del Bianco / *Suppléants* : Valérie Foucteau, Renaud Rousseau.

### **Office de tourisme**

*Titulaire* : Nadine Clozel / *Suppléante* : Noémie Zareba.

### **OPAH**

*Titulaire* : Christophe Pegon / *Suppléant* : Vincent Lieutard.

### **Canal Roanne-Digoin**

*Titulaire* : Thierry Nigay / *Suppléante* : Nadine Clozel.



■ SERVICES ET ADRESSES UTILES

**SAMU : 15**

**Pompiers : 18**, pour le Centre de Secours de Marcigny : 03 85 25 49 15

**Gendarmerie : 17**, Brigade autonome de Marcigny : 03 85 25 04 06

**EDF** : Tél. : 0 810711 871 ou regarder le numéro inscrit sur votre facture.

**Service des eaux** : SAUR à Hautefond. Tél. : 03 85 88 76 76 ou 0 810811 037

---

**Soins infirmiers** : Mireille Jolivet et Laurence Duret, rue du Général de Gaulle, Chambilly - tél. : 03 85 25 16 42

**Aide ménagère et auxiliaire familiale** : Aide aux familles et aux personnes âgées (ADMR).

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. Tél. - fax : 03 85 25 13 69

**Portage des repas** : Réservations à la mairie de Marcigny ; les tickets sont en vente à la mairie de Chambilly par carnet de 5 : se renseigner en mairie.

Tél. : 03 85 25 03 51 entre 9 h et 11 h 30 pour une livraison le surlendemain.

**Assistants maternelles sur la commune** :

Brigitte Alex : 09 84 19 74 06 et 06 70 08 36 71

Charlène Barret : 09 86 20 78 69 ou 06 21 34 17 38

Christiane Dupont : 03 85 25 30 00

**Relais lecture** : mardi de 16 h 30 à 18 h et samedi de 9 h à 12 h.

**Points propres** : parking de la salle polyvalente et parking du cimetière.

**Déchèterie** : ouverture les lundi, mercredi, vendredi et samedi : 8 h 30 - 12 h 30 et 13 h 30 - 18 h.

**Problèmes de Sécurité Sociale** : permanences les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudi de chaque mois de 9 h 30 à 11 h, salle n° 5 de la mairie de Marcigny hors vacances scolaires.

**Mutualité Sociale Agricole** : sur rendez-vous, tél. : 09 69 36 20 50

**Caisse de retraite CRAM** : sur rendez-vous, tél. : 3960

**Caisse de retraite complémentaire** : sur rendez-vous, tél. : 0 820 200 189

**CPAM de Digoïn** - 91, rue Bartoli les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis ou à la mairie de La Clayette les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis.

**Chambre d'agriculture** : prendre contact : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. tél. : 03 85 29 56 10

**Pôle emploi** : 1 rue des charmes - 71160 Digoïn. [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr) ou tél. : 39 49

**Mission locale** : Bâtiment de la Communauté de communes, accueil sur rendez-vous les lundi et vendredi de 9 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h. tél. : 03 85 81 68 58

**OPAH** : Permanence tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundis de chaque mois en mairie de Marcigny de 10 h à 12 h.

**Habitat et Développement Centre Est** : 49, rue Ambroise Paré BP 30046 - 71012 Charnay-les-Mâcon.

Courriel : [contact@hdcentreest.fr](mailto:contact@hdcentreest.fr) tél. : 03 85 21 01 60

**Paroisse Saint-Hugues-en-Brionnais - Bords de Loire** : Pères Simon-Pierre Ludinard et Éric Longuemare  
Maison paroissiale de Marcigny, 15 Place du Prieuré 71110 Marcigny.

Permanences à la maison paroissiale :

lundi de 9 h 30 à 11 h 30, vendredi de 16 h à 18 h, samedi de 8 h 30 à 10 h.

Tél. : 03 85 25 03 27

## LA MAIRIE VOUS INFORME

■ Nous vous rappelons que dans le cadre de vos activités bruyantes de bricolage ou de jardinage, notamment la tonte des pelouses, il est nécessaire de respecter certains horaires pour préserver les relations de bon voisinage.

En effet, l'arrêté préfectoral du 30 juillet 2001 qui régleme les **bruits de voisinage** précise : les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h  
les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h, les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

Afin de garantir la tranquillité des uns et des autres, merci de respecter ces consignes...

■ **Les chiens qui aboient** sont souvent une gêne notoire pour le voisinage. La loi ne sanctionne pas les aboiements mais les propriétaires de ces chiens qui ne prennent pas toutes les mesures nécessaires. Rappelons que ceux-ci encourent une amende de 68 € à 450 € pour tapage nocturne... ou diurne !

■ Afin de faciliter la tournée du facteur de la Poste ou de ses remplaçants, merci de vérifier que vos NOMS et PRÉNOMS sont bien LISIBLES sur votre **boîte aux lettres**. Ceci conditionne le bon acheminement de votre courrier. Merci pour eux...

■ **Carte Nationale d'Identité** : Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2017, les cartes nationales d'identité sont biométriques et ne sont établies que dans les mairies équipées d'une station biométrique ! (renseignements en mairie)

### Quelques règles de vigilance

Des démarcheurs en tout genre cherchent à vendre leur produit, dans le meilleur des cas, ou à vous escroquer. Pour éviter au maximum toute mauvaise surprise, quelques précautions s'imposent :

**Face au démarchage à domicile**, ne faites entrer personne chez vous. Au cas où, vérifiez que le vendeur est passé au préalable à la mairie. Ils peuvent être sincères mais aussi en profiter pour repérer meubles, objets de valeur, dérober un chéquier ou des clefs posées sur la commode. En cas d'insistance, dites que votre fils, votre mari ou un proche, arrive d'une minute à l'autre...

Sachez aussi que **si certains commerçants ont l'autorisation, par la Mairie, d'exercer sur la voie publique, aucun d'entre eux ne saurait être recommandé par elle. La mairie autorise mais ne recommande pas, n'envoie pas de démarcheurs à domicile !**

Le but de ces «commerciaux» est de visiter votre domicile de fond en comble et de vous proposer des prestations à des prix souvent prohibitifs.

**Face au démarchage téléphonique**, ne dites jamais que vous êtes propriétaire de votre habitation ni que vous êtes seul(e). En effet, certains vendeurs vont tenter de vous convaincre que votre maison est envahie de termites, capricornes ou autres insectes...



**Soyez très vigilants** lorsque vous retirez de l'argent au distributeur. Veillez à être hors de portée des regards indiscrets.

**Enfin, aux utilisateurs d'Internet** : les faux courriels imitant EDF, une banque, ORANGE... sont en nombre croissant et sont destinés à soutirer vos identifiants, afin de vous escroquer. Ne fournissez jamais vos codes et veillez à ce que, lors de vos achats, le site soit sécurisé. L'adresse doit commencer par «https» («S» comme sécurisé), accompagnée d'un petit cadenas.

**L'utilité d'appeler rapidement!** Lorsque vous constatez un événement inhabituel dans votre voisinage, **appelez le 17**. Les gendarmes pourront intervenir sans perte de temps. Les voisins vigilants et les maires ne sont pas là pour intervenir mais seulement pour signaler des faits.

Ce qui vous paraît bizarre n'est probablement pas anodin, notamment quand vous connaissez bien votre voisin ! **En appelant le 17**, ceci permettra de lever le doute et, dans le meilleur des cas, d'éviter la commission d'un méfait voire le résoudre !

**Appelez le 17 ou le 03 85 25 04 06**

**COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES :** la collecte des ordures ménagères est effectuée le **jeudi matin**.  
Sauf le **jeudis 13 mai** où elles seront ramassées le **vendredis 14 mai**.

### TARIFS 2021

Redevance assainissement : part fixe : 50 €/an  
m<sup>3</sup> d'eau consommé : 1,30 €/m<sup>3</sup>  
redevance pour modernisation des réseaux de collecte : 0,18 €/m<sup>3</sup>

#### Location de la salle polyvalente et électricité :

Soirées dansantes, repas mariages : Commune 170 €, extérieur 300 €  
■ 2<sup>e</sup> jour : Commune 50 €, extérieur 50 €  
Lotos, concours de cartes : Commune 150 €, extérieur 260 €  
Repas des Anciens : Commune gratuit, extérieur 260 €  
Réunions, conférences, AG : Commune 150 €, extérieur 260 €  
Restaureurs, traiteurs : Commune 260 €, extérieur 310 €  
Expositions culturelles à but non lucratif (2 jours max) : Commune 40 €, extérieur 150 €  
Associations caritatives : Commune 40 €, extérieur 40 €  
Arbre de Noël : Commune 40 €, extérieur 40 €  
Expositions ventes : Commune 150 €, extérieur 160 €  
2<sup>e</sup> jour : Commune 50 €, extérieur 50 €

#### ■ Cimetière tarif concession

Concessions trentenaires : 150 €/m<sup>2</sup>  
Concessions temporaires : 50 €/m<sup>2</sup>



#### ■ CCAS

La pandémie qui a sévi durant l'année écoulée a provoqué la suspension de toutes les activités et participations du CCAS. Celles-ci reprendront dès que la situation sanitaire sera redevenue normale, ce qui n'est pas le cas à l'heure où nous mettons sous presse. En attendant, voici un rappel de ce que vous propose votre CCAS.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Chambilly prodigue des aides diverses aux habitants de la commune sous les formes suivantes :

- En direction des seniors, un repas annuel avec animation en salle des fêtes pour les «Anciens» de plus de 70 ans. Annulé en 2020, rien n'est encore sûr pour 2021.

- En cas de détresse, d'urgence, après validation d'une demande d'aide par l'assistante sociale de Marcigny, le CCAS peut proposer une aide financière ponctuelle (secours) et/ou une prise en charge de la cantine pour les enfants scolarisés.

- Votre CCAS propose diverses aides aux jeunes de moins de 18 ans révolus :

\* Une participation de 50 %, plafonnée à 50 € par enfant et par an aux activités éducatives encadrées par des adultes (licences diverses, initiations, etc.)

\* Une aide au permis de conduire ou à une formation diplômante plafonnée à 100 €/enfant/an.

Suite à la cessation d'activité du Comité de Foire, celui-ci a effectué l'an dernier, un don important au CCAS sous réserve qu'il soit destiné aux enfants de la commune. À cette fin, le CCAS a procédé et poursuit l'octroi de 5 entrées gratuites au cinéma VOX de Marcigny, aux enfants de plus de 5 ans révolus et moins de 18 ans. Pour cette dernière prestation, merci aux parents de **faire inscrire vos enfants, en mairie, aux heures d'ouverture, dès que le cinéma rouvrira ses portes.**

Pour tout renseignement sur les aides du CCAS, adressez-vous en Mairie.

■ SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF : SPANC

Depuis 1992, la création d'un service d'aide et de contrôle de l'assainissement non collectif (ANC) est devenue obligatoire pour les communes. Ces dernières ont créé un syndicat, le SPANC, qui en assure les compétences obligatoires.



Ce syndicat intercommunal a pour missions de :

- Vérifier la conception et l'installation d'un ANC,
- Vérifier le bon fonctionnement périodiquement,
- Conseiller les usagers,
- Aider à la bonne préparation des dossiers de travaux pour un ANC neuf ou réhabilité,
- Fournir un rapport détaillé dont un double est envoyé en mairie.

Dans ce rapport, plusieurs conclusions possibles :

- Votre installation est correcte,
- Votre installation mérite de petits travaux ou aménagements,
- Votre installation doit être refaite sous 4 ans ou sous 1 an si vente,
- Vous n'avez aucune installation (travaux dans les meilleurs délais).

Les techniciens du Spanc sont là pour vous aider.

Le maire garde ses pouvoirs de police : il doit surveiller que les travaux exigibles sous 4 ans ou sous 1 an soient réalisés dans les délais prescrits.

SPANC du BRIONNAIS  
39 Grande Rue 71340 IGUERANDE  
Tél. : 03.85.25.94.20  
Mail : spancdubrionnais@orange.fr

Horaires techniciens : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Horaires secrétaire : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7 h 30 à 9 h et de 13 h 30 à 17 h, mercredi de 8 h à 13 h

**MESSAGE DE LA MAIRIE : LE RÉSEAU N'EST PAS UN TOUT-À-L'ÉGOUT!**

Les eaux usées sont collectées dans le bourg par un réseau de canalisations d'assainissement communément appelé «tout-à-l'égout». Cette appellation est totalement erronée. Ce réseau n'est surtout pas un tout-à-l'égout! Seuls les déversements d'eaux usées d'origine domestique sont autorisés dans ce réseau de canalisations d'assainissement collectif communal.

**Le rejet des lingettes est à proscrire, y compris celles qui sont biodégradables.** L'évacuation avec les ordures ménagères est préférable. Les cuvettes de W.-C. ne sont pas des poubelles... **TOUS LES REJETS DE MATIÈRES NON BIODÉGRADABLES SONT INTERDITS** comme : les blocs désodorisants de cuvette de W.-C., les protections périodiques féminines, les préservatifs, les cotons-tiges, les protège-slips, tous éléments plastiques. **La photo représente ce que l'on ne devrait pas trouver : résultat d'une semaine d'utilisation. Conséquence : 1 500 €, prix de la pompe!**

**Le rejet de substances pouvant dégager des gaz, vapeurs toxiques ou inflammables, entraîner une gêne ou un danger pour l'exploitation ou le fonctionnement des ouvrages est INTERDIT** car il crée un risque pour le personnel d'exploitation et le matériel ou les ouvrages (réseau d'assainissement, poste de refoulement, stations d'épuration). Exemples : les produits de type hydrocarbure tels essence, gasoil, diluants (white-spirit, acétone, essence de térébenthine), huiles minérales (huiles de vidange); les produits chimiques tels acides (batteries), peintures, désherbants, fongicides, autres produits de traitement; les produits minéraux ou solides telles les laitances de plâtre ou ciment; les déchets organiques comme les épluchures de légumes, viscères, huiles de friture.



Cas particulier des vidanges de piscine : les eaux de vidange doivent être rejetées directement dans le milieu naturel dans la mesure où les produits utilisés pour la désinfection de l'eau et l'entretien sont conformes aux normes en vigueur.

■ Un chalet... évolutif...

Véronique Del Bianco, conseillère municipale, avait décidé de participer à l'embellissement de notre commune en installant notamment un chalet décoré en fonction de la rotation des saisons. Elle l'exposa tout d'abord dans la salle de la mairie puis, aidée par nos cantonniers, à l'entrée du bourg, près du pont sur la Loire. Ce chalet, en version «hiver» lorsque vous recevrez ce bulletin, a permis à Véronique de déployer tous ses talents de décoratrice et rendre originale l'entrée dans notre village. Qu'elle soit ici remerciée pour tout ce temps consacré à l'embellissement de notre cadre de vie.



■ LES BENEVOLES



Des membres de «l'École Buissonnière» bientôt rejoints par d'autres bénévoles décidèrent d'enchanter notre village par des décorations de circonstance.

Magnifique réussite, le souffle de Noël chassa pour quelque temps la morosité de cette année passée. Mille mercis aux auteurs de cette initiative.

■ LES TRICOTS DU COEUR



Depuis 5 ans, un groupe de femmes bénévoles confectionnent des tricots à l'intention des personnes les plus démunies. Layette et couvertures sont ainsi destinées à celles et ceux qui se trouvent en grande précarité. La situation ne s'est pas améliorée en 2020... bien au contraire ! En ce tout début 2021, 43 colis de layette avaient été distribués ainsi que de nombreuses couvertures.

Nous faisons une nouvelle fois appel à votre générosité pour nous fournir des restes de laine, même des détricotés, dont vous n'avez plus l'usage. Notre réserve s'épuise et nous allons bientôt en manquer... Si vous le souhaitez, vous pouvez déposer vos dons, soit à la boulangerie Pegon à Chambilly, soit chez Christiane Dupont qui peut se déplacer facilement si besoin, tél fixe : 03 85 25 30 00 ou portable : 06 11 02 11 79.

Encore un grand merci à toutes les personnes et anonymes qui nous viennent en aide, soit en tricotant, soit en offrant de la laine.

■ RELAIS LECTURE

La crise sanitaire de cette année n'a eu qu'un impact modéré sur l'activité du Relais Lecture de Chambilly. Certes, après une longue période de fermeture, il a fallu mettre en œuvre certaines dispositions lors du déconfinement : sens de circulation dans le local, port obligatoire du masque, gel hydroalcoolique à l'entrée, mise en quarantaine des livres rapportés et limitation à deux personnes présentes.



L'instauration ultérieure du couvre-feu a modifié l'horaire d'accueil du mardi, soit de 15 h 30 à 17 h 30, le samedi restant inchangé de 9 h à 12 h.

Le relais lecture est animé par une équipe de bénévoles dont une nouvelle adhérente : Odile Bonnet.

Le bilan de cette année reste très positif : 100 personnes sont inscrites et viennent régulièrement au relais, soit 73 de Chambilly et 27 de communes environnantes telles Chenay-le-Châtel, Anzy-le-Duc, Bourg-le-Comte, Artaix et Marcigny. Dix nouvelles inscriptions en 2020 malgré le confinement. Il a été emprunté 644 livres sur un total de 5794 en rayons dont 691 nouvellement enregistrés.

Le Relais Lecture accueille tout nouveau lecteur ou lectrice qui souhaiterait s'inscrire ou avoir des renseignements, aux horaires ci-dessus mentionnés, sous réserve des dispositions prises pour la crise sanitaire. Un portage à domicile est possible. Pour cela, téléphonez à Elisabeth Moutier au 06 14 30 43 16.

## ■ PG-CATM

Fondée en 1945, l'association des prisonniers de guerre s'est élargie aux anciens combattants d'Algérie, du Maroc et de Tunisie.

Cette année, les commémorations traditionnelles du 8 mai et du 11 novembre ont été annulées et seul, le Maire, accompagné d'un conseiller municipal, a déposé une gerbe au pied du Monument aux Morts. Les restrictions sanitaires ont empêché les cérémonies habituelles qui auraient dû se dérouler sous la présidence de Joseph Borde avec la participation des habitants de la commune.

## ■ LE FOOT... EN MARCHANT !

Le Foot en Marchant de Chambilly s'est étoffé en cette année 2020, il compte maintenant 23 membres qui se retrouvent généralement tous les jeudis pour pratiquer cette belle activité qui convient parfaitement aux « sportifs » de 50, 60 ans et plus...

L'année dernière, quatre joueurs avaient été présélectionnés pour participer à la détection et à la désignation des équipes de France de Foot Marchant, plus de 50 ans et plus de 60 ans. Cet événement, organisé par l'AFFM, Association Française du Foot en Marchant, devait se dérouler à Tours le 27 septembre 2020 ; il a été malheureusement annulé à cause de la crise sanitaire.



Nous attendons avec hâte de pouvoir reprendre nos activités sportives afin de pouvoir partager ensemble encore de bons moments et envisager que certains de nos membres puissent nous représenter dans l'équipe de France de Foot en marchant et participer, pourquoi pas, à la Coupe du Monde à Manchester en 2021 ou 2022...

## ■ LES PÊCHEURS DE LOIRE



Absence totale d'activités pour cette année particulière. Néanmoins, nous en avons profité pour effectuer d'importants travaux afin d'améliorer l'accueil des pêcheurs et des touristes.

La vidange des deux étangs s'est déroulée dans de bonnes conditions grâce à la présence de nombreux bénévoles. D'autre part, une nouvelle réglementation a été mise en place pour l'étang des Vernes afin de lutter contre le braconnage.

Notre association a été durement touchée cette année avec la disparition d'Étienne Simon à 69 ans et Maurice Philibert à 71 ans.

Espérons que cette année 2021 nous permette de reprendre nos activités dans l'amitié que nous voulons entretenir.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser au président : Bouhadjar Boudjema  
Tél. : 03 85 25 33 77 ou 06 48 46 45 50

## ■ STAND DE TIR CHAMBILLY 71

Cette année ne fut pas, hélas, comme les autres ! Pas de compétition nationale ni régionale...

Les membres ont procédé à l'entretien du Club-house ainsi qu'à l'aménagement ou la réparation du site : Peinture, changement du plafond, remplacement des néons par des leds, pose de chéneaux sur le bâtiment. Enfin, il a été procédé à la réfection de l'assainissement ainsi qu'à l'agrandissement du parking.

Comme beaucoup d'autres associations, le stand de tir est dans l'attente de la fin de la crise sanitaire afin de reprendre ses activités.



■ «L'ÉCOLE BUISSONNIÈRE»

L'année 2020 avait bien débuté avec le plaisir partagé de se retrouver lors de soirées ou d'une ballade en marche douce. Le carnaval organisé par l'association avait réuni enfants et adultes pour un après-midi de fête à Chambilly.

Le 29 février, Monsieur Carnaval fut brûlé en place publique pour que disparaissent avec lui l'hiver, la tristesse et tous les autres maux : le printemps arrivait !



Le programme pour 2020 s'annonçait ambitieux, riche de futures rencontres et d'activités. C'était sans compter sur ce microscopique ennemi invisible appelé Coronavirus qui allait bouleverser nos vies. Ce fut l'arrêt brutal des activités de l'association... que nous espérons provisoire. D'ailleurs, un peu avant l'été, quelques bénévoles réfléchissaient à organiser une journée festive en plein air, histoire de rompre un peu nos isolements, nos solitudes et de remettre un peu de convivialité au goût du jour. Le rappel à la loi : pas plus de six personnes sur la voie publique mit fin à leurs espoirs.



Alors, en décembre, il fut décidé que les bénévoles de l'École buissonnière donneraient des couleurs, de la lumière, de l'esprit de Noël au cœur du village.

Ils réalisèrent chez eux des décorations et, le temps d'un week-end, ils les installèrent, fort contents de se retrouver durant quelques heures.

Il convient de remercier la mairie pour sa généreuse participation financière et technique (guirlandes...).

L'année 2021 débute hélas sur fond de crise sanitaire mais nous voulons croire que nous nous retrouverons bientôt pour de nouvelles soirées et fêtes ensemble car, comme l'a écrit l'écrivain Jean Dutourd, « lors de situations désespérées, la seule sagesse est l'optimisme aveugle ».

## ■ L'AMICALE BOULES



L'année 2020 aurait dû être l'occasion pour nous de donner à notre boulodrome le nom de Jean Dury qui fut notre président ces dernières années et surtout l'un des piliers de notre club. Nous espérons que nous pourrions honorer sa mémoire cette année. Nous souhaitons également pouvoir reprendre les entraînements et les compétitions et ainsi revoir la place pleine de joueurs comme sur la photo.

Le président : Joël Suret  
 Le trésorier : Nicolas Colon  
 La secrétaire : Sophie Buisson

## ■ LE BRAC

Année terrible pour toutes les associations ! Le BRAC, toujours ravi de conter voyages, rallye, expositions dans les colonnes de ce bulletin, n'a que de tristes informations pour les lectrices et lecteurs de Chambilly.

Lors de l'assemblée générale de février 2020, qui compta près de 50 présents, il fut décidé de poursuivre les projets habituels : Rétro Tour du Brionnais, Expo de Saint-Christophe, voyage d'automne et participation à des manifestations de communes environnantes. Hélas, le mardi 17 mars, tout s'écroula... De confinement en déconfinement, d'interdictions de rassemblements en couvre-feu, rien ne fut plus possible ! Les réservations faites, les plaques de rallye imprimées, les affiches tirées, les documents et démarches effectuées ainsi que les reconnaissances de parcours, tout devint obsolète...



La trésorerie du BRAC, prévoyante, a pu faire face à une perte sèche de près de 2 000 € sans compter la mobilisation des organisateurs qui n'avaient pas ménagé leur peine pour les préparatifs.



À l'heure où nous mettons sous presse, aucune des activités du BRAC n'est encore possible mais les adhérents se tiennent prêts à redémarrer leur association dès que ce virus aura été, espérons-le, terrassé !

Pour tout renseignement sur le BRAC, vous pouvez contacter :  
 Le président : Maurice Degout, tél. : au 03 85 25 34 71  
 Le vice-président : Steve Braillon de Ligny-en-Brionnais  
 La trésorière : Dominique Perret de Semur-en-Brionnais  
 La secrétaire : Christine Chabrier de Saint-Christophe-Brionnais.

## ■ LES DONNEURS DE SANG : COLLECTE À LA SALLE DES FÊTES DE MARCIGNY



Suite aux règlements sanitaires consécutifs à la pandémie de Covid-19, il est nécessaire de se rendre sur le site Internet de l'EFS en saisissant « don du sang » et de cliquer sur « Don de sang et Covid-19 ». Vous pourrez tester votre aptitude au don et prendre rendez-vous.

A la salle des fêtes de Marcigny :

- Mercredi 17 février de 8 h 30 à 12 h 30
- Mercredi 21 avril de 14 h 30 à 18 h 30
- Lundi 21 juin de 8 h 30 à 12 h 30
- Lundi 16 août de 8 h 30 à 12 h 30
- Lundi 18 octobre de 14 h 30 à 18 h 30
- Lundi 20 décembre de 14 h 30 à 18 h 30.



■ **DOMINO : journal associatif de Marcigny et ses alentours**

Vous y trouverez les informations économiques, commerciales, artisanales ainsi que divers articles concernant l'histoire, l'environnement, la vie locale...  
En vente trimestriellement dans de nombreux commerces, vous pouvez aussi participer à son élaboration!

DOMINO, mairie, 71110 Marcigny / Courriel : [redaction@domino.brionnais71.fr](mailto:redaction@domino.brionnais71.fr)



■ **ASSOCIATION DES CONJOINTS F A V E C (Face au Veuvage Ensemble Continuons)**



Le secteur La Clayette - Charolles, présente dans votre secteur, permet de réunir les personnes veuves, veufs, seules, afin de les sortir de la solitude, les écouter, les rencontrer...

Au cours de l'année différentes journées d'amitié dans la région sont programmées : visites d'artisans, restaurants, pique-niques, jeux de cartes, marches, sortie en bus, spectacles... et avec le département un voyage de six jours en septembre. D'octobre à avril, de l'initiation à l'informatique + danse en ligne. Pour 2020, hélas ! nos activités n'ont pas pu toutes se réaliser.

Ont pu avoir lieu fin janvier l'assemblée statutaire avec un déjeuner à La Clayette, en septembre une sortie en bus pour une fête militaire à Porcieu et une journée jeux de cartes, pétanque et restaurant à Gibles, en octobre un déjeuner à Trivy, la reprise de la danse et informatique. Au printemps, une bénévoles de l'association a confectionné un masque à tous nos adhérents. Nous la remercions chaleureusement.

Venez nous retrouver et faire de nouvelles connaissances... Une adhésion est demandée une fois par an : 25 €.

Pour tout renseignement : Mme COPIER Jocelyne au 19 Route de Montmelard 71 800 GIBLES  
Tel : 03 85 84 52 05 / 06 75 64 04 09 ou courriel : [asso-conjoints@laposte.net](mailto:asso-conjoints@laposte.net)

■ **RESEAU DE SANTE DU PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS**



**Actions de territoire en 2020/2021 :**

- **Octobre Rose en Charolais Brionnais**  
**Campagne de sensibilisation au dépistage des cancers :** Cancer du sein, du col de l'utérus et colorectal avec participation à des manifestations grand public et organisation de conférences
- **Groupes de parole à destination des femmes en fin de traitement d'un cancer féminin**



Depuis 1997, l'association intervient auprès de toute personne ayant des problèmes de santé, que ce soit par la maladie, le grand âge, le handicap et pour laquelle il faut organiser et coordonner une prise en charge globale pour qu'elle reste à son domicile.

En janvier 2021, l'association rejoint le réseau PTA 71, plateforme départementale regroupant tous les réseaux du département.

L'équipe locale reste la même, ancrée dans son territoire.

**Pour les professionnels :**

- Soutien par des équipes de proximité pour la gestion des parcours complexes,
- Relations ville-hôpital facilitée,
- Formations,
- Centre Relais IREPS BFC.

**Pour les patients :**

- Évaluation globale,
- Continuité des soins,
- Maintien à domicile optimisé,
- Soutien aux aidants.

Association du Réseau de Santé du Pays Charolais Brionnais  
Boulevard des Charmes - 71600 Paray-le-Monial / Tél. 03 85 24 32 64 / [www.reseau-du-pays-charolais.com](http://www.reseau-du-pays-charolais.com)  
**Notre équipe vous accueille du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h**

## ■ EMMAÛS

« Emmaüs Marcigny » est une antenne du Comité d'Amis d'Emmaüs Mably (42). **Les différents dons tels que vêtements, meubles, livres, électroménagers... se font le lundi matin de 9 h à 12 h et le mardi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, au dépôt des Chambons. Des ramassages sont organisés pour les personnes qui en font la demande.**



Tous les dons sont triés, nettoyés, réparés si nécessaire, répartis par catégories dans les rayons pour la vente. **Deux grandes ventes ont lieu les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> samedis de chaque mois de 14 h à 17 h, tous rayons.** Le produit des ventes est alloué aux aides aux familles, aux personnes en difficultés, sur le plan local, national et international, et finance les emplois créés comme à Marcigny : un temps plein et trois emplois aidés, à 24 h hebdomadaire.

Tél. : 03 85 25 19 50 / 06 72 93 33 32, courriel : emmaus.marcigny@orange.fr

## ■ LES RESTOS DU CŒUR

Centre de distribution de Marcigny au 3, boulevard des prairies, **tél. : 09 81 63 02 82**



Notre principale activité est l'aide alimentaire. Elle est subordonnée à la constitution d'un dossier avec présentation des justificatifs de ressources et de charges. Les familles entrant dans le barème bénéficiaire de six repas complets à cuisiner, par personne et par semaine ; neuf repas pour les personnes seules. **Pour l'inscription, il faut se présenter le vendredi matin entre 8 h 30 et 11 h.**

Nous organisons également un arbre de Noël, une activité bibliothèque et sommes des intermédiaires pour l'obtention d'assurances scolaires gratuites délivrées par la M.A.E.

## ■ SECOURS CATHOLIQUE CARITAS FRANCE

L'équipe de Marcigny vous accueille, sur rendez-vous, dans son local situé dans la première cour de l'école primaire Lucie Aubrac.

**Vous pouvez appeler au 07 88 72 07 27 ou à Madame Latrassé au 06 77 52 15 53.**



Les principales interventions et activités sont :

- L'accompagnement à la scolarité chaque jeudi.
- L'aide et le secours aux personnes et familles démunies.
- L'organisation, avec d'autres équipes, de journées pour les enfants.
- Un goûter avec animation musique et chant à la RPA.

## ■ CROIX ROUGE FRANÇAISE / Chemin de Beuillon 71800 LA CLAYETTE



Les membres de l'Unité locale La Clayette - Marcigny vous présentent leurs plus sincères de bonheur et de santé pour l'année 2021. Formons-nous aux gestes de premiers secours PSC1 !

L'année 2020 a été très particulière avec la Covid 19. Les postes de secours, les formations, les visites dans les EHPAD annulés, les vestiboutiques fermées ! D'autres actions se sont mises en place auprès de personnes confinées pour leur venir en aide, comme faire des courses alimentaires ou pharmaceutiques. Sur notre secteur nous avons eu très peu de sorties. Avec les gestes barrières, les formations et les vestiboutiques ont repris pendant le déconfinement.

En cas de catastrophe, incendie d'habitation, accident de car, inondation, etc, l'Unité locale de la Croix-Rouge peut accueillir en urgence une vingtaine de personnes. La Direction Territoriale a entreposé au local CRF de La Clayette un CHU de 20 couchages qui peut être transporté dans une salle des fêtes ou dans un gymnase.

Malgré la situation actuelle, l'Unité a recruté cette année sept nouveaux bénévoles, ce qui est encourageant.

Numéros de téléphone à connaître :

Le président : Georges Velut au 06 88 44 33 25

La formation : Michèle Basset au 06 88 11 24 45

Les postes de secours : Michel Jacquet au 06 76 51 37 19

Action sociale : Marie-Thérèse Trouillet au 03 85 28 25 81



L'évolution de l'organisation de l'Association annoncée pour 2020 est venue dans un style inattendu. Si, jusqu'à ce jour la pandémie ne nous a pas trop touché, aussi bien bénéficiaires que salariés et bénévoles, notre mode de vie, nos comportements ont dû s'adapter pour préserver notre avenir dans tous les domaines.

L'aide aux familles, but premier de l'association, et le maintien à domicile sont plus que jamais à l'ordre du jour. Ils se développent naturellement pour prendre une ampleur importante et passionnante.

Nous sommes toujours à la recherche de personnel pour faire face aux demandes diverses de la garde d'enfant à l'accompagnement de nos aînés dans les gestes de la vie quotidienne en passant par l'aide au ménage. Et aussi des bénévoles pour nous aider à gérer tout cela, sur le terrain en contact avec nos 300 bénéficiaires et en administratifs au bureau. Aujourd'hui, l'association emploie une soixantaine de personnes œuvrant sur 19 communes autour de Marcigny, Melay et Iguerande avec le support d'une vingtaine de bénévoles.

Nos missions sont auprès de personnes :

Aidées (Conseil Départemental, Caisses de Retraite, CAF, Mutuelle...)

- L'enfance et les Familles
- Les personnes handicapées
- Les personnes âgées
- Les malades de moins de 60 ans

Ou non aidées pour tout public pour le confort de chacun.

N'hésitez pas à nous contacter pour connaître votre bénévole référent dans votre commune ou si vous avez un questionnement, un besoin, des projets, nous sommes à votre écoute pour vous conseiller et vous aider. Pour cela, les contacts avec les milieux de santé et milieux sociaux nous sont familiers et utiles.



Vous pouvez nous contacter :

Par courrier : 12 rue du Four 71 110 Marcigny

Par téléphone au 03 85 25 13 69

Par mail à l'adresse [info.marcigny@fed71.admr.org](mailto:info.marcigny@fed71.admr.org)

Accueil public du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et l'après-midi sur rendez-vous.

## FRANSYLVA : Un syndicat au service des propriétaires forestiers



Vous vous posez des questions? Faut-il s'assurer en responsabilité civile contre les chutes d'arbres ou de branches sur des promeneurs, même non autorisés, des véhicules? Que faire de mes bois, que couper, que planter, notamment face au réchauffement climatique? Où puis-je trouver des informations sur la sylviculture, la fiscalité, des points juridiques? Qui peut défendre les sylviculteurs contre les menaces fiscales, les lourdeurs administratives?

Pour vous permettre de répondre à ces questions, adhérez à Fransylva - Forestiers Privés de Saône-et-Loire. Vous pourrez accéder à des moyens d'informations ou être aiguillés vers des sources d'informations spécialisées. Venez rejoindre les 900 adhérents qui représentent plus de 50 000 ha de la forêt de Saône-et-Loire. L'union fait la force.

Contact : Fransylva, Mme Martel - Maison régionale de l'innovation - Tél. : 03 80 40 34 50  
64A rue de Sully CS 77124 - 21071 DIJON CEDEX / Courriel : [forestiers71@gmail.com](mailto:forestiers71@gmail.com)

## ASSOCIATION DE CHASSE



## ■ BRIONNAIS DÉCOUVERTES

En 2020, les regroupements et sorties ont été difficiles, voire impossibles, et les contraintes de fonctionnement nombreuses. Des formes nouvelles d'activité ont donc été développées.

Ainsi, pour pallier l'absence de sorties pour les adolescents, le secteur **ANIMATION JEUNESSE** s'est orienté vers une redécouverte du territoire local et une sensibilisation à diverses problématiques. Avec le musée de la Tour du Moulin, résoudre des indices, en mode « escape game » a permis d'appréhender arts décoratifs, beaux-arts et histoire locale. La « privatisation » du cinéma Vox et du bowling de Vitry a également été une solution pour maintenir des activités habituelles malgré la crise sanitaire. Cette dernière favorise le temps passé devant des écrans. Aussi, une sensibilisation des jeunes aux messages cachés dans les jeux vidéos a été organisée, avec l'intervention d'un consultant en histoire et culture du jeu vidéo. De même pour éveiller les jeunes aux bienfaits de l'activité physique, des séances de circuit training et renforcement musculaire leur ont été proposées, sous la conduite d'un éducateur sportif, à l'Espace Forme aménagé dans les locaux de l'association, de même que des sorties VTT sur les chemins brionnais et la Voie Verte.

La crise sanitaire n'arrête pas les projets ! La création, en partenariat avec ABISE, d'un jeu type « memory » destiné aux résidents d'EHPAD est toujours en cours. De même se poursuit la préparation, par un groupe de jeunes, d'un séjour au parc Astérix. Contacter les prestataires, réserver l'hébergement, récolter des fonds : tout un programme pour se confronter « aux réalités matérielles de la vie »...

La mise en place d'une action dans le cadre du programme « Lire et faire Lire », initié par la Ligue de l'Enseignement, à laquelle adhère l'association, a démarré par la recherche de bénévoles désireux de faire découvrir et partager, le plaisir de lire par le biais d'interventions dans les crèches, accueils de loisirs, collège...

Un projet autour des médias est également en gestation avec les Francas71 et Radio Cactus. L'enjeu est de rendre « acteurs », les enfants et les jeunes en leur permettant de créer, produire et diffuser des contenus médiatiques de qualité.

Pour toutes informations : **BRIONNAIS DÉCOUVERTES ANIMATION JEUNESSE**, 11 rue Freyssinet, Marcigny  
03.85.25.28.59 / 06.48.52.95.63, [antenne.animation@wanadoo.fr](mailto:antenne.animation@wanadoo.fr)

Pour **Le CIEL BLEU**, qui accueille les enfants de 3 à 11 ans, chaque mercredi et pendant toutes vacances scolaires, entre fermeture, accueil réservé aux enfants des Personnels de santé et mise en œuvre des protocoles sanitaires, le fonctionnement a également été très impacté par la crise sanitaire. Un temps fort, au cours de cette année difficile, a été la venue de Madame Josiane Corneloup, députée.

Des adaptations ont également été proposées aux adhérents du secteur **LOISIRS SPORTIFS**. Des séances de gymnastique d'entretien sont réalisées en « visio », en attendant la reprise, en salles. 70 circuits de randonnée pédestre ont été mis sur notre site Internet ; ces cartes peuvent être imprimées ou lues sur tablettes et smartphones. Les circuits du centre VTT en Brionnais sont également en ligne sur le site de la Fédération Française de Cyclisme. Entre les deux périodes de confinement, les locations de vélo ont progressé, notamment grâce aux vélos à assistance électrique, avec une demande accrue pour la livraison sur les lieux de séjours et une durée de location plus longue.

Concernant le Point d'Appui à la Vie Associative locale, si l'accueil physique a dû être interrompu, les permanences téléphoniques sont restées maintenues.

Tous renseignements sur les différentes activités au 03 85 25 34 52 et sur le site [www.brionnais-decouvertes.com](http://www.brionnais-decouvertes.com)



■ LE POINT INFORMATION JEUNESSE

Vous avez besoin d'un renseignement, d'un accompagnement ou tout simplement d'utiliser un ordinateur, pensez au Point Information Jeunesse (PIJ)! C'est ouvert à tous, que vous soyez étudiant, demandeur d'emploi, parent, professionnel... C'est un service, labellisé par le ministère chargé de la jeunesse, proposé par la Communauté de Communes de Marcigny depuis 1999.

**Ses points forts :**

- Une écoute : une informatrice prête à vous écouter, vous informer, vous orienter...
- Une documentation actualisée locale, régionale et nationale sur tous les sujets qui peuvent vous concerner : études, métiers, emploi, jobs, formations, sports, loisirs, partir à l'étranger...
- Un accès informatique : mise à disposition d'ordinateurs, accès Internet pour la recherche d'emploi, initiations et perfectionnements informatiques.
- Une aide à la rédaction de CV et lettre de motivation : correction et mise en page.
- Des projets thématiques de prévention, de sensibilisation, d'accompagnement : engagement, santé, job, environnement, sécurité routière...
- Un accompagnement aux projets : méthodologie...

**Des services pour répondre à vos besoins :**

- Venez retirer une liste de baby-sitters.  
Les jeunes qui y sont inscrites ont participé à un projet de six jours pendant lesquelles elles ont acquis des compétences pour garder des enfants.
- Vous avez 17 ans et plus : formez-vous au BAFA.  
Des sessions sont organisées tous les ans dans les Communautés de Communes de Marcigny et Semur-en-Brionnais. L'organisme de ces formations est l'IFAC Bourgogne. Elles sont proposées à coût réduit.
- Venez acheter la carte Avantages Jeunes.  
Elle concerne toutes les personnes de moins de 30 ans. Elle coûte 8 € et permet de bénéficier de réductions et gratuités pour la culture, le sport, les loisirs, la vie quotidienne en Bourgogne-Franche-Comté, et donc dans les Communautés de Communes de Marcigny et Semur-en-Brionnais !
- Devenez partenaire de la carte Avantages Jeunes.  
Il vous suffit d'offrir un avantage permanent ou unique : une gratuité ou une remise. Les démarches sont simples ; il n'y a qu'une convention à signer.

**Ouvertures**

Mardi : 9h-12h / 13h-18h  
 Mercredi : 13h30-18h  
 Jeudi : 9h-12h / 13h-18h  
 Vendredi : 9h-12h / 13h-19h30

**Contact**

**Aurélié GOUY**  
 11, Rue Freyssinet à Marcigny  
**03.85.25.28.59 – 07.84.78.73.16**  
 antenne.animation@wanadoo.fr

Aurélié PIJ Marcigny     
 Pages PIJ Marcigny   
 Les avantages sur Marcigny-Semur



## ■ ENVIRONNEMENT

### La collecte sélective

Les points propres dans les communes ne sont pas des décharges à ciel ouvert !



Les emballages recyclables sont à déposer **DANS** les colonnes et non à côté, quant aux cartons bruns et autres déchets non recyclables, ils trouvent leur place à la déchèterie !

Ce n'est pas le travail des agents des communes ni des collecteurs de ramasser les ordures déposées au sol. De plus, cet acte est assimilé à du dépôt sauvage et est passible d'une amende forfaitaire ou d'une contravention de deuxième classe.

### Les textiles



Une étude sur la composition de nos ordures ménagères a révélé que 5 kg/an/hab de textiles sont encore jetés à la poubelle.

Les textiles ont une deuxième vie. **Même tachés ou déchirés, tous les vêtements, linge de maison, linge de toilette, les chaussures et la maroquinerie sont à déposer dans les bornes de récupération.**

Une fois triés, les textiles prendront des routes différentes. Les vêtements en bon état seront revendus dans des friperies, les autres seront recyclés.



### Obligation de tri des biodéchets

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, du 18 août 2015, stipule que le tri à la source des biodéchets sera obligatoire pour tous les producteurs pour la fin 2023.

***Ceci signifie donc que les déchets organiques ne pourront plus être mélangés avec les autres déchets pour être collectés en porte à porte.***

L'étude sur la composition des ordures ménagères sur le territoire du SMEVOM (syndicat de traitement regroupant tout l'ouest de la Saône-et-Loire) montre que **les ordures ménagères sont composées de 25 % de déchets putrescibles, soit 53,7 kg/hab./an.**

La promotion du compostage domestique est donc une action phare à développer pour atteindre l'objectif. Depuis 2010, 253 composteurs ont été distribués sur le territoire, ce qui est loin d'être suffisant. On estime qu'il faudra équiper 390 foyers supplémentaires sur 5 ans et créer 5 placettes de compostage collectif pour les trois immeubles de Marcigny et quelques centres bourgs.

Le SMEVOM continue de subventionner les composteurs individuels, ainsi, nous vous les proposons pour 20 €. Au cours de l'année, plusieurs sessions de formation et de distribution sont proposées. N'hésitez donc pas à vous inscrire pour la prochaine.



Site de compostage partagé au pied d'un immeuble

## PAILLAGE ET COMPOSTAGE, QUE DES AVANTAGES !!!

- Un jardin vert et fructueux sans efforts
- Un gain de temps et d'argent : fin des voyages en déchèterie
- Un allègement des poubelles
- Le plaisir de faire soit même un produit de qualité bon pour le sol



Venez participer à une animation sur le jardinage au naturel, pour apprendre les techniques du paillage et la réalisation d'un bon compost. Vous aurez la possibilité d'acquérir un composteur pour 20 €

**DATE A DEFINIR**

Au siège de la Communauté de Communes de Mareigny

Inscription au 03 85 25 37 08 ou [environnement@ccm27.fr](mailto:environnement@ccm27.fr)

## ETAT CIVIL 2020

### 3 Naissances

Julia BARRET le 27 janvier

Elisa DE OLIVEIRA le 24 avril

Léa HOURIEZ le 12 juin

### 0 Mariage

### 6 Décès

Marie-Thérèse GALLAY née LAMOTHE le 20 février

René BERGER le 23 février

René DELPUP le 25 mars

Jacqueline PALLOT le 6 mai

Anthony Robert SIMMONDS le 8 septembre

Marie-Thérèse RAQUIN née TROUSSIÈRE le 2 novembre

Josephine Andrée SCIORTINO le 26 décembre

**MÉCANIQUE GÉNÉRALE  
OUTILLAGE**

Tous travaux exécutés  
suivant plans sur  
machines conventionnelles  
et commandes numériques

**E<sup>ts</sup> CADOT SARL**  
71110 CHAMBILLY  
SIREN 521 470 809 00021

Tel : 03 85 25 14 38  
Fax : 03 85 25 01 90

**chausson**   
MATÉRIAUX

Avenue Charles de Gaulle  
71110 CHAMBILLY  
Tél. : 03 85 25 03 82

## PROFESSIONS LIBÉRALES

DURET Laurence - infirmière  
JOLIVET Mireille - infirmière  
GARBER Ariane - vétérinaire

# Le Première ligne

Bar Restaurant Chambilly

Rue de la République  
71110 Chambilly  
Tél. : 03 85 53 40 74

contact@lepremiereligne.fr  
www.lepremiereligne.fr  
www.fb.fr/lepremiereligne

## BOULANGERIE C.PEGON

Réceptions  
Entremets  
Pâtisseries

Pensez à commander

Spécialité:

Le Chambillois

Place de l'église 71110 CHAMBILLY  
Tel. 03.85.25.30.47



## CAVE DE CHAMBILLY

vins fins, vin en vrac, bières et verrerie  
ouvert de 9h30 à 12h et de 15h à 18h (fermé le mercredi)

Rue du gal de gaulle  
71110 Chambilly

tel:03.85.25.27.44  
fax:03.85.25.27.44  
cavam@wanadoo.fr

www.cave-de-chambilly.com

## Menuiserie PEGON Sylvain



vous propose la fabrication  
d'escalier design ou classique  
pose de menuiserie  
bois, PVC ou alu, volet roulant  
porte de garage automatisée  
terrasse en bois autoclave

La Varenne - 71110 CHAMBILLY

Sylvain PEGON : 06 83 09 77 16

## Sarl TRACTOLAC



TERRASSEMENT—BROYAGE

JULIEN Michel

Le Lac  
71110 CHAMBILLY

Téléphone : 03 85 25 23 36  
Portable : 06 08 54 32 43

Internet: tractolac.com



## DEL PUP Cédric et Pascal

## MACONNERIE GENERALE

Rue Général de Gaulle  
71110 CHAMBILLY

## GARAGE DEFIOLE SARL

Rue de la République  
71110 Chambilly  
03 85 25 12 10



www.defiole.fr

Devenez fan !

Page officielle sur facebook



## SARL DEL - PUP

Damien

## MENUISERIE

Fabrication Artisanale

Fenêtres - Portes - Cuisine - Agencement...

Ave Général de Gaulle - 71110 CHAMBILLY

06 80 26 25 79